



*Déclaration CTSD du 28 janvier 2016*

Monsieur l'Inspecteur d'Académie, Mesdames et Messieurs,

Bonheur, paix et sérénité : ces vœux, qu'au nom de l'UNSA Education, je formule pour chacune et chacun d'entre vous pour 2016 pourraient paraître bien conventionnels. Mais peut-être l'année écoulée, avec son cortège terrible de violences, aura-t-elle au moins contribué à rappeler que les mots sont porteurs de sens.

Les attentats sanglants, les drames humains qu'ils créent, ne marquent pas seulement nos esprits. Ils nous éclairent aussi, par contrecoup, sur le vrai sens des valeurs républicaines qui fondent notre vivre ensemble français.

Et pourtant... attentats, inégalités, chômage... autant de coups de boutoir assénés sur notre société qui la font vaciller sur ses principes démocratiques, hésiter sur son modèle.

A sa place syndicale, l'UNSA Education a dit, et son soutien au combat implacable contre le terrorisme fanatique, et son attachement au cadre démocratique républicain. C'est de ce point de vue qu'elle a analysé le « projet de loi constitutionnelle de protection de la Nation » adopté par le Conseil des ministres du 23 décembre.

Si nous comprenons l'état d'urgence légitimement décrété par une République qui voit ses citoyens et ses valeurs attaqués de plein fouet, les restrictions des libertés collectives et individuelles qu'il implique, doivent pour l'UNSA Education, rester temporaires et étroitement contrôlées. La constitutionnalisation de l'état d'urgence contenue dans l'article 1 du projet de loi ne peut donc que nous laisser interrogatifs.

Quant à l'article 2 instituant, en cas de crimes graves, la déchéance de nationalité française pour des binationaux nés français, l'UNSA Education ne peut qu'exprimer son complet désaccord. Non seulement son efficacité dans la lutte contre le terrorisme est très sujette à caution, mais cette mesure viendrait déséquilibrer gravement les principes autour desquels s'est construit le concept de nationalité en France, par le sol ou par le sang. En République, lorsqu'on est Français de naissance, on ne l'est ni plus, ni moins que d'autres : on l'est à égalité avec tous les autres, qu'ils soient détenteurs d'une autre nationalité ou non, qu'ils croient à une religion ou pas, qu'ils soient riches ou pauvres, ...

Plutôt que de créer différentes catégories de Français, l'urgence est, pour l'UNSA Education, de renforcer la cohésion sociale et de faire vivre la laïcité.

L'UNSA Education tient à rappeler qu'**entrer dans une citoyenneté active s'accompagne et s'éduque**. Nous avons même, depuis le milieu du XIXème siècle mis en œuvre une démarche nommée «éducation populaire» dont c'est l'essentielle raison d'être. Certes, elle ne doit pas rester enfermée dans les approches d'hier. Elle ne peut, pas davantage, se suffire à elle-même et nécessite d'être inscrite dans une vision large qui repense les politiques publiques et la place des citoyens. Avec l'éducation familiale et l'éducation scolaire, elle construit une complémentarité d'approches et de contenus. Si elle s'adresse prioritairement aux jeunes parce qu'ils sont des entrants dans la vie économique, sociale, citoyenne, affective, culturelle, autonome, elle concerne chacun et surtout le collectif.

**Aujourd'hui c'est cette politique de citoyenneté, donc d'éducation populaire, qu'il est urgent de refonder.**

J'en viens à l'ordre du jour de ce CTSD de répartition des moyens 2d degré pour la rentrée 2016.

Malgré un contexte économique dégradé, avec 123 emplois pour le 1<sup>er</sup> degré et 65 pour le 2d degré **la priorité à l'Education est réaffirmée** et nous nous en félicitons.

Ce qui nous est présenté pour 2016 s'inscrit dans le prolongement des **efforts relatifs accomplis ces dernières années.**

**Je dis bien relatifs car nous sommes loin d'avoir rattrapé les conséquences des suppressions effectuées auparavant.**

En effet, les suppressions effectuées dans le passé pèsent lourd sur le département de la Gironde.

Cela devient malheureusement un leitmotiv de demander un plan de rattrapage pour ce département.

Ainsi dans le 1<sup>er</sup> degré, l'écart continue de se creuser avec la moyenne académique. **L'UNSA Education demande un plan d'urgence de 22 postes 1<sup>er</sup> degré pour la Gironde qui atteindrait ainsi un P/E à 5,1 ce qui ne serait pas indécent pour l'équité de traitement des élèves en France.**

Dans le second degré, la poussée démographique en lycée ne peut être prise en compte qu'en supprimant le financement d'options facultatives non linguistiques, ce que nous déplorons.

Globalement, le département de la Gironde concentre la plus grande partie de la hausse démographique de l'Académie en lycée comme en collège et l'écart continue à se creuser avec les taux d'encadrement académiques.

Concernant les collèges, nous apprécions que les dotations soient clairement identifiées pour les SEGPA. Cependant la Gironde sera bien en deçà du taux d'encadrement moyen de l'académie.

**L'UNSA Education demande un plan d'urgence de 16 postes pour les collèges de Gironde, qui lui permettrait d'atteindre un H/E de 1.217 en collège, ce qui ne serait pas indécent pour l'équité de traitement des élèves en France.**

S'agissant de vos projets de répartition, l'UNSA Education apprécie que la démographie ne soit pas le seul indicateur, mais que des bonifications territoriales et sociales soient mises en œuvre en particulier en collège, même si votre marge de manœuvre est faible.

Je terminerai par les documents de travail : nous regrettons que les totaux aient disparu ainsi que les indications sur les IMP ainsi que l'indicateur de comparaison H/E. Même si ce n'est qu'un indicateur, il permettait une comparaison, nécessaire à l'échelle du département. Casser le thermomètre ne fait pas tomber la fièvre.

*Les élus UNSA Education,  
Evelyne BRUN  
Evelyne FAUGEROLLE  
Christophe FLOREAN  
Cathy GAUDIN  
Céline GRAVELLIER  
Cedrine SANCIER*

